

LETTRES

SOMMAIRE

- **Quelque chose à cacher ?... • Le français, la littérature et la réforme du lycée...**
- **Sixième : quand les programmes sont indigents, les manuels trinquent... • Les options facultatives au DNB : le flou total !** p. 2-3
- **Réformes du collège et du lycée : la culture en question** p. 4

CE 4 PAGES A ÉTÉ RÉALISÉ PAR :

MARYLÈNE CAHOUET, ÉLISE DARDILL, MAGALI ESPINASSE, CATHY MÉRAND, VALÉRIE SULTAN



Enseignement du français : cap sur l'ennui !

Après des programmes incohérents et bâclés mais imposés dans les collèges contre l'avis de l'écrasante majorité de la profession (voir notre précédente publication sur le site du SNES), ce sont à présent les lycées qui se retrouvent dans la tourmente. Les mesures qui s'annoncent vont mettre notre discipline en grande difficulté de même que nos élèves. Tout ce qui nous est proposé va dans un sens totalement régressif : diminutions horaires, enseignement littéraire réduit à la portion congrue, dénaturation de notre discipline, aberrations structurelles, langues anciennes sinistrées, désorganisation de l'EAF... On sait aussi ce qu'il en est de la pseudo « revalorisation de la filière L », qui va surtout aboutir à sa liquidation accélérée. Tout ce qui est présenté comme des « innovations » dans les réformes Darcos/Chatel du lycée, n'est en fait que de « l'hyperactivité centrifuge » masquant mal des suppressions massives de moyens. Au final, ces réformes nous proposent tout sauf un projet ambitieux pour l'école. En lycée comme en collège, l'enseignement s'appauvrit, le sens de nos missions se brouille, le cœur de notre métier s'efface... et notre temps de travail augmente. Dans le même temps, on assiste à une inquiétante démission du ministère sur toutes les questions de fond (contenus, pratiques, formation, lutte contre l'échec), renvoyées systématiquement « au local ».

À court d'arguments pour justifier ses choix politiques désastreux, le gouvernement se retranche derrière une intransigeance complètement hors sujet, qui ne lui donnera pas plus de crédibilité face aux questions brûlantes posées par la profession. Son discours éculé sur les « enseignants conservateurs qui refusent de bouger » et qu'il faut « remettre au pas » ne fait d'ailleurs plus recette. En collège comme en lycée, on nous prépare une école de l'ennui pour nous comme pour nos élèves. L'enseignement du français que l'on tente de nous imposer est insipide et dénué d'enjeux. Il ne résoudra rien et accentuera sans aucun doute la violence scolaire. À notre tour de hausser le ton et de poursuivre énergiquement la bataille pour ne pas laisser notre école sous l'éteignoir. ■

Sandrine Charrier, *secrétaire nationale, responsable du secteur contenus*
Valérie Sultan et Magali Espinasse,
responsables du groupe Lettres

INFOS DIVERSES

Enquête sur l'enseignement d'exploration « littérature et société »

Les programmes de l'enseignement d'exploration « littérature et société » sont parus. Vous trouverez sur le site du SNES nos premiers éléments d'analyse <http://www.snes.edu/-Les-lettres-au-lycee-.html>, ainsi qu'un questionnaire à compléter en ligne <https://www.snes.edu/private/Enquete-sur-le-programme.html>. N'hésitez pas à le remplir car nous avons besoin de l'avis de tous les collègues ! Vous pouvez également nous faire parvenir vos analyses à l'adresse suivante : groupe-lettres@snes.edu

Les mémoires du Général de Gaulle au programme de Terminale L

Beaucoup de collègues ont déjà contacté le SNES pour faire part de leur étonnement concernant le choix de cette œuvre. Vous trouverez sur notre site un article à ce sujet. Pour y accéder : <http://www.snes.edu/Les-Lettres-et-le-nouveau-lycee-de.html>

Pour accéder à la partie Lettres
du site du SNES :

<http://www.snes.edu/-Lettres-.html>



Quelque chose à cacher ?...

Une fois de plus, la rédaction des programmes se fait dans la précipitation et le plus grand secret. Nous avons appris que tous les programmes de Seconde devaient être finalisés pour le 22 janvier, la primeur devant être donnée... aux éditeurs. Le doyen de l'inspection générale de lettres accepte de recevoir le SNES en audience le 8 mars, date à laquelle prendra fin la consultation des enseignants ! Mais sur quoi et pourquoi nous consultera-t-on ? De quoi pourrions-nous débattre avec le doyen une fois les programmes entérinés ? On se le demande puisque l'Onisep en annonce déjà les grandes lignes dans son « guide pour la rentrée 2010 ». Mettre la charrue avant les bœufs est un des grands principes de ce gouvernement même si l'herbe doit lui être

coupée sous le pied, comme l'année dernière après une mobilisation exemplaire des enseignants et des lycéens contre cette réforme !

On apprend par l'Onisep que le programme de Seconde se concentre sur les XIX^e et XX^e siècles et sur « la découverte d'œuvres complètes ». On conserverait la dissertation et le commentaire, qualifié d' « argumenté ». La surprise est plus grande pour l'enseignement d'exploration « Littérature et société » : « Il s'agit de montrer l'intérêt et l'utilité sociale d'une formation littéraire et humaniste qui intègre l'apport de l'histoire pour mieux faire comprendre le monde, la société et leurs enjeux ». On se demande bien qui va réussir ce défi et comment !

Le français, la littérature et la réforme du lycée...

Dans la droite ligne de la réforme du socle commun au collège, le ministre a annoncé une réforme du lycée régressive et inquiétante.

Le socle commun qui sépare en deux compétences distinctes « maîtrise de la langue » et « culture humaniste » s'est traduit dans les programmes, comme nous le craignons, par un retour du cloisonnement. Nous avons montré, dans une publication précédente, combien ce programme contenait d'erreurs et d'incohérences, empêchant bien souvent de lier les « leçons de grammaire » et l'étude des textes.

Cette logique de scission de notre discipline se poursuit dans la réforme du lycée au risque d'un affadissement désespérant la majorité des élèves.

En Seconde, on conserve 4 heures de « français » en classe entière, ce qui en apparence ne change pas grand-chose. Mais la suppression du module et de l'AI aura des conséquences sur les pratiques d'enseignement : il sera à nouveau très difficile, à 35 ou 36 par classe, de travailler l'expression orale et de remédier aux difficultés des élèves en expression écrite. Qu'enseignera-

t-on en « français » en Seconde ? La même chose qu'aujourd'hui ou un programme de « maîtrise de la langue et communication », c'est-à-dire, le français moins la littérature comme semblait le suggérer la présence d'un enseignement d'exploration intitulé « littérature et société » ? La réalité révélée par la publication du projet de programme est bien pire encore : même dans l'enseignement d'exploration « Littérature et société », il n'y a pas d'enseignement de la littérature.

Le même raisonnement peut être fait en Première et Terminale. La réforme introduit un tronc commun en Première comprenant les langues vivantes (en groupes de compétences qui deviennent de plus en plus souvent des groupes de niveaux), l'histoire géographie et « le français » (4 heures en classe entière). Pourront donc se retrouver dans le même cours des élèves de S et de L, et il sera impossible pour l'enseignant de construire ses contenus d'enseignement en fonction de la série de ses élèves. À terme, le risque de voir s'étendre à notre discipline la notion de groupe de compétence n'est pas exclu...

comme celui d'en arriver à une conception strictement utilitariste de la discipline comme c'est le cas en LV pour la majorité des élèves, la « littérature en langue étrangère » étant réservée à la série L. Il en est de même pour la « littérature » (en langue française) en Première et Terminale L.

Si le professeur de lettres n'enseigne désormais la littérature qu'en L, la lutte déjà féroce dans beaucoup d'établissements pour obtenir ces classes ne va pas se calmer !

La réforme annoncée transforme profondément notre discipline, en réduit la portée, enlève du sens aux apprentissages. Limiter l'accès à la littérature pour la grande majorité des élèves n'améliorera pas la maîtrise de la langue française et ne rendra pas la série L plus attractive. Il est en effet bien étrange de prétendre valoriser la série L en empêchant les autres élèves de s'intéresser à la littérature ! Soyons honnêtes et reconnaissons que la même stratégie vaut pour la série S : les élèves y seront plus scientifiques (tout en ayant moins d'heures de cours en sciences) parce que les autres (en L) n'auront plus aucun enseignement en mathématiques ! ■



Sixième : quand les programmes sont indigents, les manuels trinquent...

Le professeur de Lettres n'est plus, comme dans les programmes de 1995, invité à suivre des propositions génériques, comme faire lire « un conte ou un récit merveilleux », mais confronté à des injonctions d'études d'œuvres spécifiques. Il ne faut donc pas s'étonner que les nouveaux livres de Sixième présentent une telle uniformité dans le choix des textes ! La plupart du temps, aucune problématique n'est indiquée aux élèves à qui on propose un enseignement dénué d'enjeux.

Côté organisation, on constate un retour très net au cloisonnement. Sous l'apparence d'un livre unique, deux manuels distincts coexistent, et les frontières entre l'étude des textes et la partie maîtrise de la langue sont de plus en plus étanches.

En l'absence de documents d'accompagnement, les activités proposées autour des textes sont de qualité très inégale. Certains commentaires, notamment ceux qui accompagnent les « textes fondateurs », sont même tendancieux : « Par l'intermédiaire des paraboles, Jésus transmet un enseignement moral ou religieux. Dans celle de l'enfant prodigue, il transmet un message de pardon, d'indulgence et de pitié ». Voici une formule qui conviendrait peut-être

pour un cours de catéchisme mais qu'on peut s'étonner de trouver dans un manuel scolaire.

La littérature de jeunesse est réduite à la portion congrue en une double page proposant des « lectures personnelles » qui s'apparente à un catalogue publicitaire, même si les propositions d'activités peuvent être intéressantes.

Les parties des manuels consacrées à l'étude de la langue confirment trop souvent ce que nous avons dénoncé dans notre analyse des programmes : manque d'ambition et disparition de toutes les problématiques liées à la situation de communication, à la réception des textes ou à l'étude des discours. On constate une vision souvent simpliste des compétences linguistiques et une réelle sous-estimation des capacités d'observation réflexive des élèves de Sixième. Les leçons de grammaire n'invitent à aucune réflexion sur les questions de sujet ou d'objet par exemple et ne semblent avoir pour objet que la seule correction orthographique.

Les affirmations inexactes contenues dans les programmes sèment la confusion dans les manuels. Elle atteint son comble avec les GN compléments circonstanciels « mobiles et supprimables » sur le texte des programmes.

Pour Magnard, le CC « n'est pas essentiel » mais il ne peut ni être supprimé ni être déplacé sans changer « profondément » le sens de la phrase. Chez Bordas, les CC sont déplaçables et « sans eux, la phrase a encore un sens ». Chez Belin ils sont « facultatifs », certains se placent « plus naturellement après le verbe » : cependant... attention, certains ne peuvent être ni supprimés ni déplacés, ce sont alors les compléments essentiels !

Ces assertions parfois contradictoires traduisent la mise en valeur actuelle de moyens mécaniques d'acquisition des savoirs, la renaissance d'un fractionnement néfaste des apprentissages, qui ont pourtant largement montré par le passé, et sur des générations d'élèves, l'étendue de leur inefficacité. Ces démarches anachroniques sont à l'opposé de ce que nous préconisons : grâce à des questionnements sur la langue, à des reformulations, à des activités d'observation, de manipulations, de classements, à l'intégration de notions acquises dans des productions écrites et orales, notre objectif reste de permettre, même à nos plus jeunes élèves, l'accession à de véritables problématiques et l'acquisition des premiers outils conceptuels de réflexion sur la langue. ■

Les options facultatives au DNB : le flou total !

À force de vouloir précipiter les choses et mettre en place des réformes sans informations précises et sans concertation avec la profession, nous en arrivons à des absurdités... Que répondre aux élèves qui ont à s'inscrire au DNB version 2009 ? Ils ont deux jours pour choisir UNE option facultative parmi une liste qu'ils découvrent à ce moment... Et pour cause, puisque les professeurs eux-mêmes sont mis face au problème APRÈS la distribution des fiches d'inscription... Alors, faut-il cocher le latin **ET/OU** l'histoire des arts ? la DP 3 **ET/OU** l'histoire des arts ? Quelle modalité pour cette nouvelle épreuve ? Bref, panique dans les chaumières, croix mises au petit bonheur la chance. Est-ce que les latinistes, qui avaient le privilège de pouvoir gagner des points supplémentaires grâce à leur travail sur trois ans, peuvent choisir entre la

case latin et la case histoire des arts ? Rien n'indique le contraire dans les textes : dans le doute, la concurrence s'applique automatiquement. Ainsi, des latinistes, parfois par mégarde, « oublient » leur engagement dans une matière étudiée pendant trois ans, le remplacent par une épreuve expérimentale, qui a le mérite de la nouveauté et du vague... Rassurons-nous, c'est la seule année où cela est permis : en 2011, le nouveau DNB tout neuf tout beau arrive sur le marché, avec des « innovations » incomparables : le A2, le B2l, l'épreuve d'histoire des arts (coef. 2) réellement obligatoire, le latin réellement facultatif et surtout, le nec plus ultra : la maîtrise des sept compétences du socle commun... Des croix dans des cases, on n'a pas fini d'en mettre... puisque c'est à cela que l'on veut réduire notre métier...

Réformes du collège et du lycée : la culture en question

Beaucoup s'interrogent sur l'avenir de la série L. Peut-on limiter cette question à la sphère scolaire sans s'interroger sur les profonds changements survenus au cours des trente dernières années sur les pratiques culturelles des Français et les modifications de leur rapport à la culture ? On sait pourtant qu'il existe une relation dialectique entre l'école et la société, qui s'influencent l'une l'autre. Dans un ouvrage intitulé *La culture des individus*, le sociologue Bernard Lahire fournit une étude essentielle sur cette question. Il consacre tout un chapitre à la baisse de la croyance dans le capital littéraire et artistique, que l'on explique trop souvent en accusant un peu tout : les médias, la télévision, la culture marchande... Selon lui, on assiste actuellement à un déclin des valeurs culturelles « traditionnelles » mais aussi à une diminution importante du nombre de « gros lecteurs », y compris et peut-être surtout dans les classes sociales les plus privilégiées. L'enquête montre qu'un ouvrier spécialisé de 1973 lisait en moyenne bien plus qu'un cadre en 2009. « Les humani-

tés » d'autrefois se retrouvent à présent concurrencées par d'autres formes de culture qui revendiquent une égale légitimité : technique, scientifique ou encore économique. Ainsi les valeurs culturelles ne sont pas immuables : elles naissent, se forment, s'emploient mais peuvent aussi péricliter si plus personne ne s'y intéresse ou les défend. Les débats en cours sur la réforme des lycées au sein du système scolaire, premier diffuseur de la « culture générale », sont donc d'excellents révélateurs de cette lutte d'influences. Ils posent la question de ce qui est digne d'être transmis et évalué et avec quel poids relatif, symbolisé par les coefficients.

Bernard Lahire s'interroge aussi sur le statut de la culture dite « légitimée » et montre que les critères selon lesquels une œuvre entre (ou sort) de cette caractérisation sont changeants, volatils et souvent arbitraires.

Faut-il se résigner face à l'actuel déclin de la série L ? Certainement pas. Il nous semble cependant qu'une réflexion sérieuse sur la question ne saurait faire abstraction de

toutes ces problématiques. Celle-ci ne doit pas éclipser non plus des débats de fond, profondément politiques, que le gouvernement essaye de trancher autoritairement : quelle école pour quelle société ? L'école ne sert-elle qu'à « apprendre un métier », comme on nous le répète en boucle ? Ne doit-on apprendre que ce qui est utile ? Selon quels critères décrète-t-on que certains savoirs seraient plus « utiles » que d'autres ? Qu'est-ce qu'un homme ou une femme cultivés au XXI^e siècle ? Quelle culture transmettre et comment ? Et surtout QUI en décide ? Autant de sujets que le SNES et la FSU abordent dans leur projet de culture commune. Ces questions sont complexes et les choix opérés seront lourds de conséquences. Ils concernent les personnels, les parents, les élèves, l'ensemble de la société civile. L'enjeu des batailles contre les réformes en cours est aussi celui-là : en lycée comme en collège, ne nous laissons pas confisquer le débat ! ■

• Bernard Lahire : *la Culture des Individus : dissonances culturelles et distinction de soi* (éditions La Découverte, 2004).

5 raisons d'adhérer au SNES

- 1 **Bénéficier de sources d'informations très complètes et fiables.**
- 2 **Débattre des modalités d'action et agir collectivement pour améliorer la situation des personnels et le service public d'éducation.**
- 3 **Pouvoir intervenir efficacement dans son établissement et peser sur les discussions ou les conflits ; être défendu lors des commissions**

paritaires concernant les mutations, inspections, notes administratives, etc.

- 4 **Pouvoir donner son avis. Le SNES se nourrit des opinions de ses adhérents. La position adoptée est le résultat des débats.**

- 5 **Réfléchir aux contenus, aux pratiques d'enseignement, notamment lors des stages organisés par le SNES, et défendre notre métier.**

Le SNES ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. Se syndiquer c'est apporter sa contribution, dans l'intérêt de la profession.

Coupon à remettre au représentant du SNES de votre établissement

Date de naissance _____ Sexe : masculin féminin

NOM _____ PRÉNOM _____

Résidence, bâtiment, escalier _____ N° et voie _____

Lieu-dit - Boîte postale _____

Code postal _____ Localité _____

Nom de jeune fille _____ Téléphone _____

Établissement d'affectation : code _____ Catégorie _____ Discipline _____

Nom et adresse de l'établissement _____